

# Le débat sur l'avortement snobé

SANTÉ Les propositions pour dépénaliser l'IVG rapidement évacuées en commission

- ▶ Deux propositions venant du PS et de Défi étaient présentées en commission Justice mardi matin.
- ▶ Elles visent à sortir l'avortement du Code pénal.
- ▶ Mais les propositions n'ont donné lieu à aucun échange...

Ce mardi matin, la commission Justice de la chambre s'ouvrait sur la proposition des députées PS Karine Lalieux, Laurette Onkelinx et Fabienne Winckel visant à sortir l'avortement du Code pénal. « *L'IVG est aujourd'hui encore considérée comme un délit, un "crime contre l'ordre des familles et la moralité publique", punissable d'une peine de prison, c'est totalement anachronique* », a d'emblée pointé Karine Lalieux.

Véronique Caprasse (Défi) a embrayé avec sa proposition (déposée avec Olivier Maingain), proche de celle du PS. Elle a insisté sur la nécessité de déculpabiliser les femmes et de mettre fin aux discours moralisateurs, encouragés par le maintien de l'IVG dans le Code pénal. Véronique Caprasse s'est dite prête à fusionner le texte déposé par Défi avec la mouture socialiste. Ecolo-Groen va également déposer un texte, qui sera pris en considération à la plénière de ce jeudi.

Et alors ? Alors, rien. Le président de la commission Justice, Philippe Goffin (MR), est passé directement au point suivant. Surprise, Karine Lalieux a interpellé le libéral : aucune interaction, aucune réaction ? D'après le président de la commission, c'est le mode de fon-

ctionnement habituel et le débat sera reporté en septembre... Au suivant ! Philippe Goffin, joint plus tard dans la matinée, n'était plus disponible, bloqué en commission pour le reste de la journée.

## « Toute la majorité se tait »

Passée sa surprise, Karine Lalieux espère surtout que les membres de la majorité seront ouverts à la discussion pour définir un ordre des travaux, convoquer des auditions, etc.

Sylvie Lausberg, directrice de la cellule d'études du Centre d'action laïque, présente pour suivre les débats, était elle

aussi étonnée de la tournure prise par le débat, ou plutôt le non-débat : « *D'habitude, il y a au moins quelques réactions, des échanges. Ici, toute la majorité se tait ! Cela ressemble à du mépris... Pour moi, cela montre bien à quel point les mentalités sont encore profondément imprégnées d'une conception idéologique de l'IVG, là où cela ne devrait être qu'un acte médical. La classe politique a peur d'ouvrir la boîte de Pandore.* »

Si la plupart des Belges n'a même pas connaissance du fait que l'avortement fasse toujours partie du Code pénal, les politiques, eux, marchent sur des œufs,

comme en témoigne Muriel Gerken, qui dépose la proposition pour Ecolo-Groen : « *C'est un sujet qui n'est pas banal. Vu la composition de la majorité actuelle, je n'imaginais pas un instant qu'on puisse régler ce point d'un coup de cuillère à pot. Même s'il aurait été intéressant d'avoir au moins un aperçu des positions du MR, du VLD, de la N-VA...* »

Dans leur proposition, les écologistes n'ont pas désiré augmenter le délai légal à quatorze semaines : « *Je ne voulais pas*

*ouvrir ce champ de discussion et prendre le risque que certains plaident pour dix semaines, par exemple...* »

Force est de constater que l'avortement reste un sujet plus que sensible – pour ne pas dire tabou – dès qu'il déboule à la Chambre. On connaît les réticences du CD&V. D'autant que le parti défend un autre texte, visant la reconnaissance du fœtus dès les premières semaines pour faciliter le deuil des parents d'enfants mort-nés. Un texte que les défenseurs du droit à l'IVG voient comme une menace.

Au MR, Christine Defraigne s'est positionnée en faveur de la dépénalisation, mais on sait que sur les questions éthiques, le parti libéral francophone se montre plus partagé que son équivalent flamand. Quant à la N-VA, elle compte à la fois des libéraux très progressistes et des catholiques plus conservateurs...

Vers un grand débat en septembre... ou une mise au placard de la question ? ■

ELODIE BLOGIE

## LES PROPOSITIONS

### Un acte médical

Les députés socialistes, écologistes et du groupe Défi demandent que l'IVG sorte du Code pénal et passe dans le registre médical via la loi sur les droits des patients. Les trois propositions estiment également qu'on doit supprimer la notion d'« état de détresse ». Les socialistes proposent aussi d'étendre le délai à 14 semaines de grossesse, contre 12 actuellement. Le Royaume-Uni va jusqu'à 24 semaines, les Pays-Bas 22, la Suède 18.

E.BL.